TousavecMOB28

Communauté internet de citoyens

étudiant le rond-point Léo depuis 2010

c/o Jean Roume

1 rue des Haies 28500 GARNAY

Dreux le 20 novembre 2018

A Monsieur le Commissaire enquêteur

Pour le dossier d'enquête

Objet : Enquête d'Utilité Publique sur l'Aménagement de la RN 154 au sud de Dreux

Monsieur le Commissaire enquêteur,

L'Avis de l'Autorité environnementale nous invite à participer à l'élaboration des décisions qui portent sur ce projet.

La DREAL présente un nouveau rond-point à quelques mètres du rond-point Léo qui a pour effet que le flux de véhicules venant de Rouen et de la RD828 et se rendant vers Paris par la RN 154 n'emprunte plus le rond-point actuel.

Nous ne comprenons pas l'intérêt d'un tel dispositif qui veut améliorer l'entrée sud de Dreux sans tenir compte de l'entrée sur le nouveau rond-point.

Les véhicules venant de Chartres et allant vers la RD828, les véhicules sortant de Léo et allant vers cette même RD828, les véhicules venant de Dreux et allant aussi vers la RD828 pourront-ils s'introduire dans le nouveau rond-point mobilisé par l'écoulement prioritaire du flux venant de la RD828 et allant vers Paris ?

Il semblerait que la confrontation du flux nord-sud avec le flux est-ouest ne soit pas évitée et qu'elle soit simplement déplacée sur le nouveau rond-point comparativement deux fois plus petit.

Des retenues devraient se former mais quelle est alors la zone de stockage du nouveau rond-point ? Ne risque-t-elle pas d'empiéter sur le rond point d'origine ? Y aurait-il un risque de paralysie totale ?

Pouvez-vous nous aider à comprendre le raisonnement de la DREAL afin que nous puissions participer utilement à l'élaboration des décisions qui affectent le projet.

Nous vous apporterons dès que nous le pourrons des propositions sur la fluidité et la sécurité.

En vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, monsieur le Commissaire enquêteur, nos salutations les meilleures.

Alain Bertier et Jean Roume pour « tousavecMOB28 »